



DOSSIER

 **CTRL+Z**

LE PROJET DES NATIONAUX-DÉMOCRATES  
POUR ORGANISER LA REMIGRATION

**MND**  
MOUVEMENT NATIONAL-DÉMOCRATE

[natdem.fr](http://natdem.fr)

Liberté  
Identité  
Souveraineté

## LES FAITS

# DU GRAND REMPLACEMENT AU GRAND EMBRASEMENT

Depuis de plus de 40 ans, **la France subit un bouleversement social et démographique sans précédent.** En cause ? **Une politique migratoire insensée** menée par ses gouvernements successifs : ouverture des frontières, droit du sol, régularisation massive de clandestins, préférence étrangère, laxisme judiciaire, faillite de la politique d'assimilation, refus d'affronter - et même de nommer - le processus de sédition islamiste et communautariste des banlieues...

Aux flux toujours croissants d'immigrés qui s'installent chaque année sur le territoire national s'ajoutent des **dynamiques démographiques** telles que nombre de villes - et même de départements - sont désormais majoritairement peuplées d'immigrés et de leurs descendants : **les Français deviennent peu à peu minoritaires sur leur propre sol.**

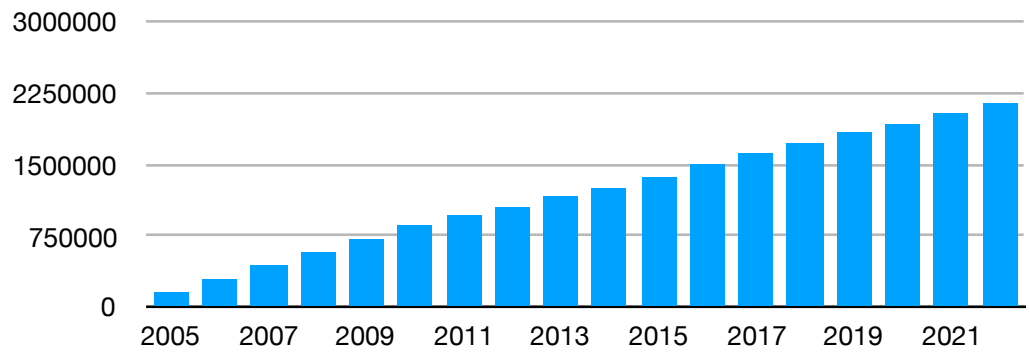
Corollaire de cette immigration massive et de la faillite de la politique d'assimilation républicaine, **la violence explose** : délinquance, trafics, terrorisme, émeutes urbaines... **Après le Grand Remplacement, c'est désormais le Grand Embrasement qui menace la France.**

Mais **une autre politique est possible** : comme son titre l'indique (la commande CTRL+Z étant en informatique celle qui permet d'annuler une erreur et de revenir en arrière), ce dossier entend démontrer qu'**il est parfaitement possible d'inverser les flux migratoires** et d'éviter ainsi le destin tragique de toutes les sociétés multiculturelles qui ont sombré dans la guerre civile.

# LES CHIFFRES

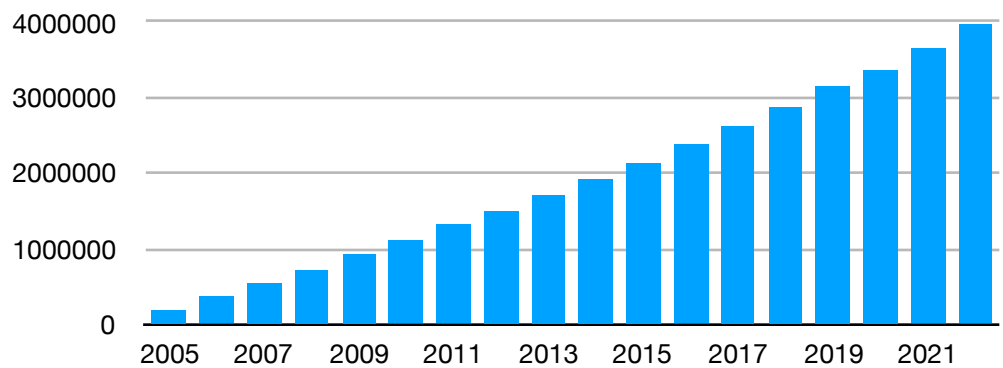


Cumul des acquisitions de la nationalité française depuis 2005



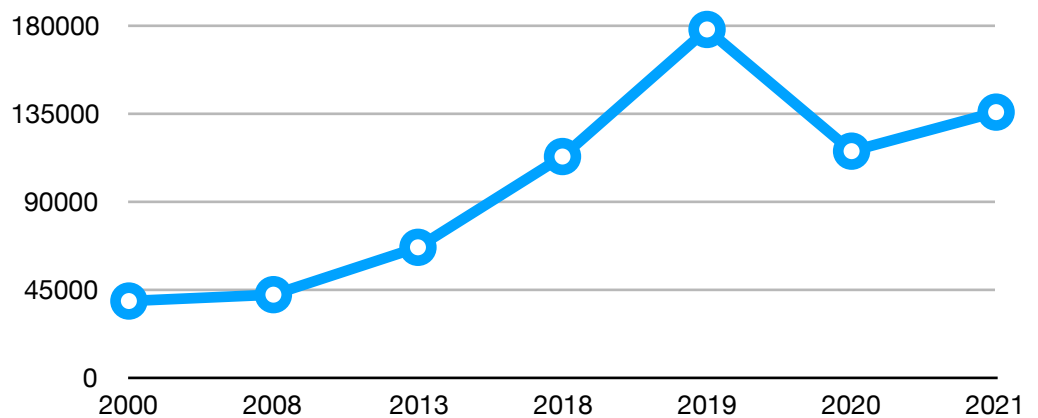
Depuis 2005, **près de 2,2 millions d'immigrés ont acquis la nationalité française** (source : Min. de l'Intérieur).

Cumul des titres de séjour délivrés en France métropolitaine depuis 2005



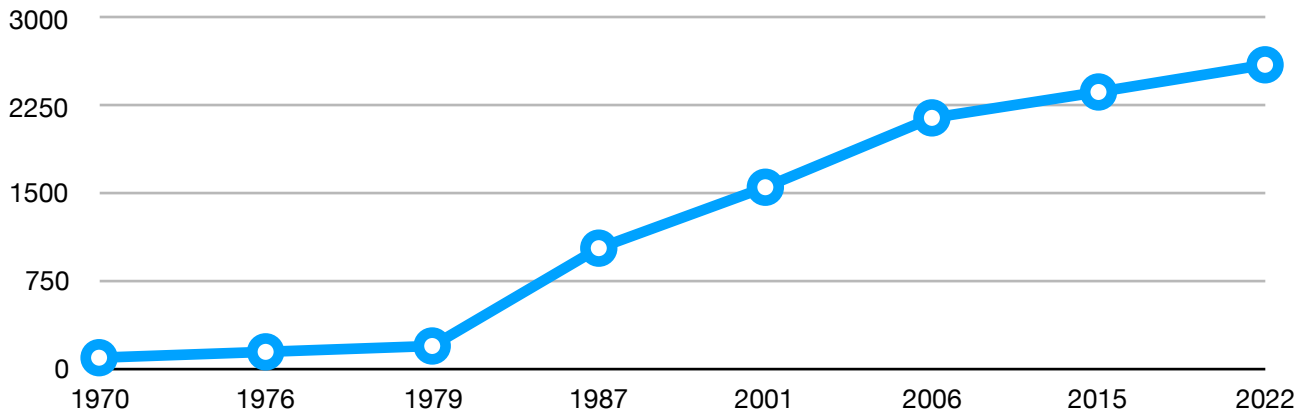
Depuis 2005, **près de 4 millions de premiers titres de séjour ont été délivrés à des ressortissants non-européens** (source : Min. de l'Intérieur).

Nombre de demandes d'asile en France depuis 2000

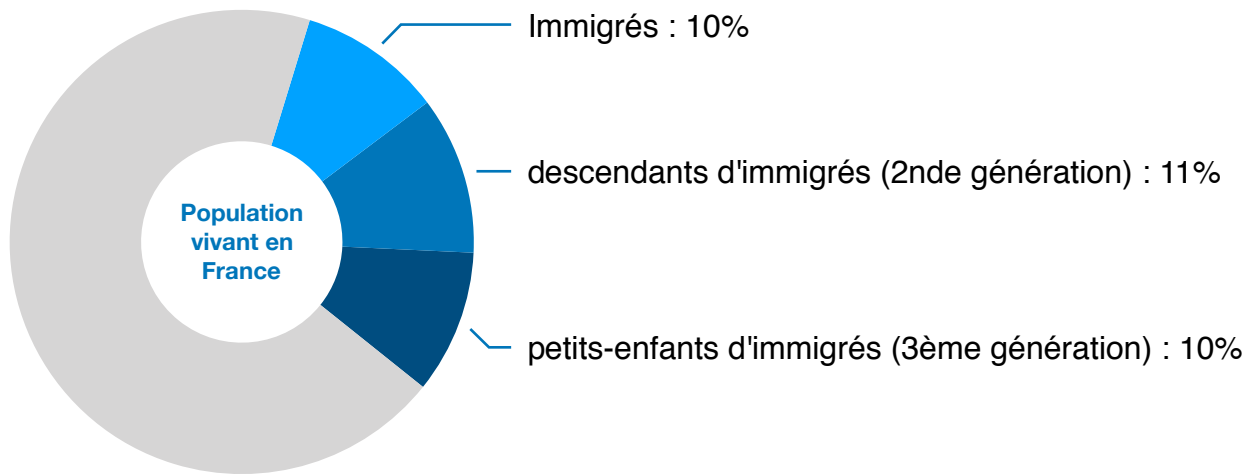


Depuis 2000, **le nombre de demandes d'asile en France a été multiplié par 3,5** (source : Min. de l'Intérieur).

○ Nombre de mosquées et lieux de cultes musulmans en France depuis 1970

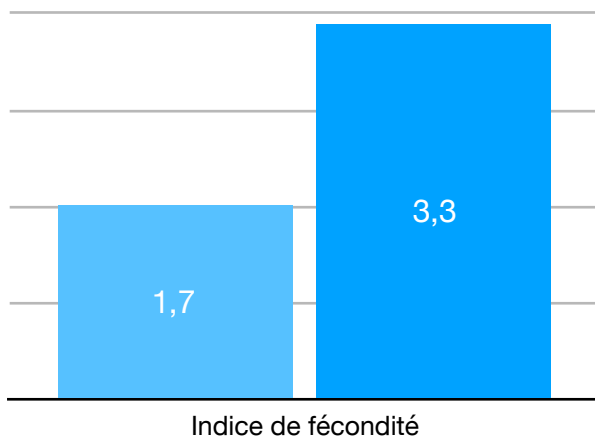


Depuis 1970, **le nombre de mosquées et de lieux de culte musulmans en France a été multiplié par 26** (source : Min. de l'Intérieur).

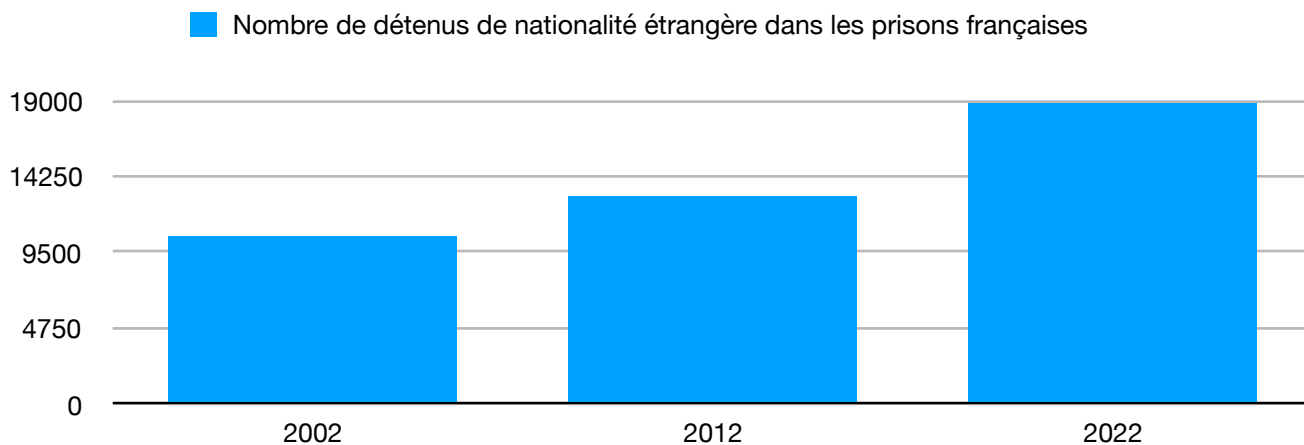


En 2023, **les immigrés et descendants d'immigrés représentent 31% de la population vivant en France** (hors Mayotte et en logement ordinaire, source : Insee).

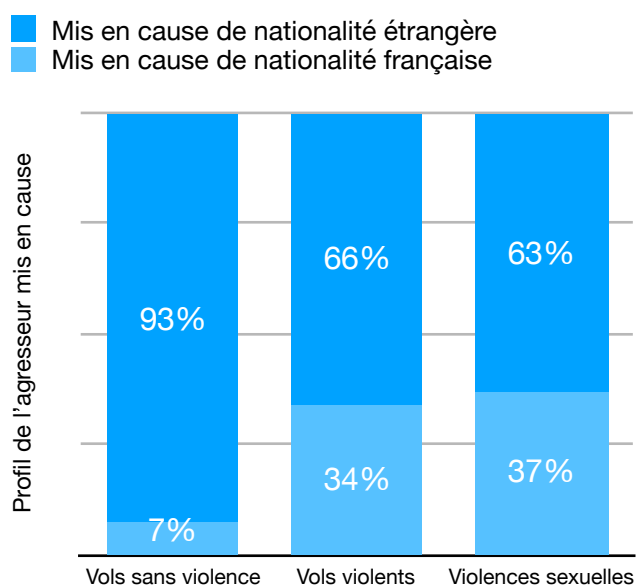
■ Femmes nées en France  
■ Femmes immigrées originaires d'Afrique (hors Maghreb)



En France, en 2021, **les femmes immigrées originaires d'Afrique (hors Maghreb) font en moyenne 2 fois plus d'enfants que les femmes nées en France** (source : Insee).

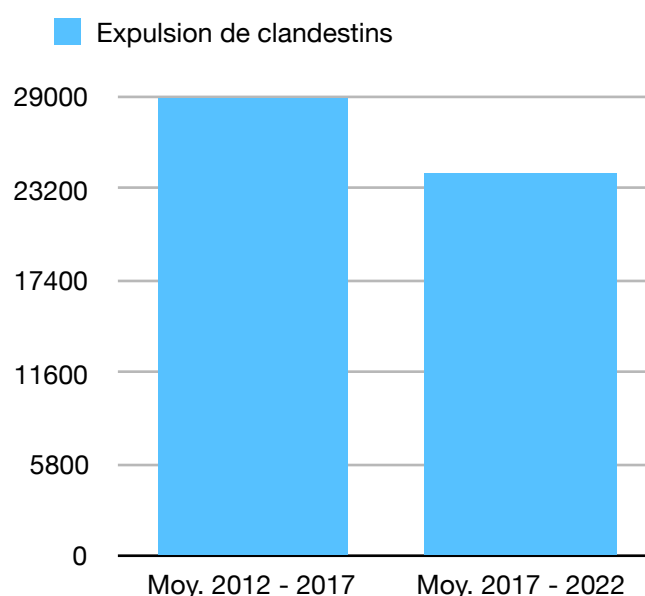


**En 20 ans, le nombre de détenus de nationalité étrangère - hors binationaux - incarcérés dans les prisons françaises a augmenté de 79%** (source : Min. de la Justice).



**Infractions relevées dans les transports en commun d'Île-de-France (2019)**

**En 2019, la majorité des agressions commises dans les transports en commun d'Île-de-France sont le fait d'individus de nationalité étrangère** (source : Min. de l'Intérieur).



**En moyenne annuelle, le nombre des éloignements et départs de clandestins durant le dernier quinquennat est inférieur de 15% par rapport au quinquennat de 2012-2017** (source : Min. de l'Intérieur).

# C'EST QUOI LA REMIGRATION ?



*C'est un ensemble de mesures politiques volontaristes visant à **stopper l'immigration massive** et à **inverser les flux migratoires**.*

## UN DROIT RECONNU PAR L'ONU

Le 13 septembre 2007, l'Assemblée Générale de l'ONU adoptait la **Déclaration** portant sur les **droits peuples autochtones**, leur reconnaissant « **leur droit fondamental** à refuser la destruction leur **intégrité** en tant que **peuples distincts**, et à **refuser la destruction de leurs valeurs culturelles et de leur identité ethnique** ». En tant que peuple autochtone historique, **le peuple Français a toute légitimité** pour invoquer les droits fondamentaux énoncés par cette Déclaration adoptée par l'ONU et **signée par la France**.

## FONDEMENTS JURIDIQUES

Si une politique de remigration peut légitimement se fonder sur la Déclaration précitée, **elle pourra également s'appuyer sur le droit français** qui prévoit déjà nombre de dispositions malheureusement peu appliquées jusqu'ici, et notamment **l'article 23-7 du Code civil** qui prévoit que « **le Français qui se comporte en fait comme le national d'un pays étranger peut, s'il a la nationalité de ce pays, être déclaré, par décret après avis conforme du Conseil d'État, avoir perdu la qualité de Français** ». Notons également que, contrairement à une idée reçue, **la France n'a ratifié aucune des deux conventions internationales sur l'apatridie** : la République Française peut donc déchoir de sa nationalité tout individu inassimilé, y compris lorsqu'il n'est pas binational, sous réserve de modifier ou d'abroger l'article 25 du Code civil.

# ORGANISER LA REMIGRATION

## LES PROPOSITIONS DU MND



**Nous rétablirons nos frontières**, en révoquant les accords de Schengen et l'accord franco-algérien de 1968, en triplant les moyens dédiés aux contrôles et en démantelant les réseaux d'immigration illégale. L'aide au séjour irrégulier et l'emploi de travailleurs clandestins seront combattus.



**Nous rétablirons le principe de nationalité**, en abrogeant le droit du sol, le droit d'asile, la double-nationalité et le regroupement familial. Nous établirons la préférence nationale pour couper les pompes aspirantes de l'immigration. Les délinquants étrangers et binationaux seront expulsés.



**Nous créerons le Haut-Commissariat à la Remigration**, (organisme interministériel relevant du Ministère de l'Intérieur) qui supervisera des Commissions Départementales de Révision des Naturalisations (CDRN) instituées sur l'ensemble du territoire sous l'autorité des préfets.



**Toute naturalisation postérieure à l'année 1973 fera l'objet d'un réexamen** devant la CDRN compétente qui statuera sur des critères objectifs : maîtrise de la langue française, absence de casier judiciaire et de fraudes aux prestations sociales, insertion professionnelle...



**Nous décréterons la déchéance de nationalité** de tout individu naturalisé déclaré inassimilé par la CDRN compétente. L'individu concerné sera dès lors soumis à une obligation immédiate de quitter le territoire français.



**Nous lutterons contre l'islamisme**, en interdisant les financements publics et étrangers des mosquées, ainsi que les prières de rues et le port du voile dans l'espace public. Tout prêcheur islamiste sera expulsé. Le recueil et la publication de statistiques ethniques sera autorisé.

# FAQ

## **Que répondre aux médias qui qualifient le processus de Grand Remplacement de « *théorie du complot* » et la remigration de « *projet raciste* » ?**

> Depuis quarante ans, les médias hors-sol entretiennent le mythe du « *vivre-ensemble* » et le déni de la réalité. L'accusation de racisme, et désormais de complotisme, relève d'un procès d'intention et d'un sophisme dont l'unique fonction est de stériliser tout débat sur les problématiques soulevées par l'immigration massive et la faillite totale de la société multiculturelle : circulez, il n'y a rien à penser ! L'explosion de la violence, des émeutes urbaines et des attentats islamistes a fini par faire voler en éclats cette fiction : 74% des Français pensent qu'il y a trop d'immigrés en France (sondage *Odoxa - Backbone Consulting* pour *LeFigaro.fr*, mai 2023) et réclament davantage de fermeté. Le peuple Français, comme tous les peuples du monde, a le droit de vouloir maîtriser ses frontières et ces flux migratoires considérables qui, en plus d'accentuer les tensions en France, aggravent les déficits publics, provoquent une concurrence entre travailleurs français et immigrés sur le marché de l'emploi en nivelant les salaires et les acquis sociaux, et mettent en péril les fragiles équilibres de notre modèle social. Enfin, et c'est le plus important, les Français, en tant que peuple autochtone, ont le droit de vouloir demeurer majoritaires sur la terre de leurs ancêtres.

## **La CEDH et les juges vous empêcheront de mettre en oeuvre votre programme...**

> Il est vrai que la politisation d'une partie de l'institution judiciaire et les ingérences de la CEDH sont susceptibles d'enrayer la mise en oeuvre d'une politique de remigration. Pour surmonter ces blocages, il faudra sans doute revenir au peuple par le référendum : en démocratie, la souveraineté procède du peuple et de lui seul. Le rôle des juges n'est pas de court-circuiter la démocratie mais d'appliquer la loi qui est l'expression de la volonté générale.



# FAQ

## **Ne faudrait-il pas d'abord se concentrer sur la reconquête des leviers de souveraineté de notre pays plutôt que de risquer de cliver sur des questions identitaires ?**

➤ Le débat est récurrent et oppose les tenants d'une ligne souverainiste à ceux d'une ligne identitaire. En réalité il n'y a pas à choisir. Aucune politique identitaire ne pourra être menée sans la reconquête préalable de nos leviers de souveraineté, en particulier ceux qui nous ont été confisqués par l'Union Européenne. Et inversement, aucune politique souverainiste ne peut faire l'impasse sur la question identitaire : au-delà des problèmes sociaux et sécuritaires posés par l'immigration massive, il est désormais évident que la présence sur notre sol d'importantes communautés immigrées constitue autant de leviers d'ingérences pour des puissances étrangères qui en usent pour faire pression sur les autorités françaises. En d'autres termes, certaines diasporas immigrées sont susceptibles de jouer le rôle de « *cinquième colonne* » pour déstabiliser notre pays et, par exemple, influencer sa politique étrangère ou son processus électoral : on l'a vu lorsque la Turquie d'Erdogan a fait pression sur l'Allemagne qui compte une importante communauté turque (plus de cinq millions de personnes). Au-delà de sa dimension identitaire, la problématique de l'immigration est donc d'abord un enjeu de sécurité nationale. Et donc de souveraineté.

## **Les pays concernés pourraient refuser le rapatriement de leurs ressortissants...**

➤ La France dispose de nombreux leviers pour contraindre les pays concernés à coopérer et accueillir leurs ressortissants expulsés : aide au développement conditionnée, sanctions économiques ou commerciales, délivrance de visas... Plusieurs pays du Maghreb sont eux aussi confrontés à des flux migratoires croissants venus d'Afrique subsaharienne : au fond, nos intérêts convergent dans la lutte contre l'immigration clandestine.

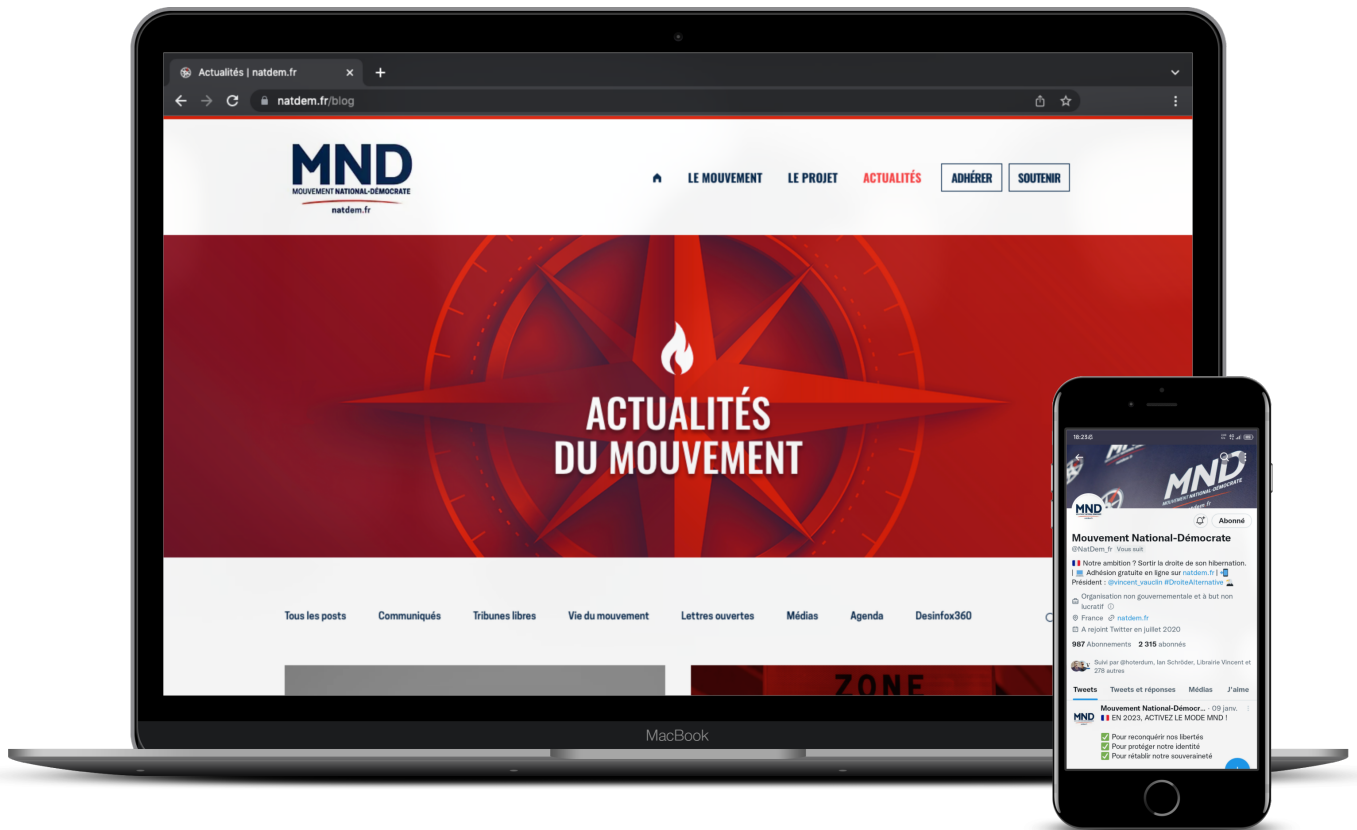
# FAQ

## **Il existe des Français d'origine immigrée parfaitement assimilés. Votre discours et votre projet ne risquent-ils pas de les stigmatiser ?**

➤ Au contraire ! Les Français d'origine immigrée qui ont choisi de s'assimiler pleinement à la culture française sont bien souvent les premiers à s'étonner du laxisme judiciaire et migratoire de notre pays. Et pour cause : aucun État d'Afrique ou du Maghreb ne tolérerait les agissements violents, les incivilités et les émeutes dont se rendent impunément coupables certaines minorités communautaires en France. Ce sont ces comportements qui constituent, de fait, le premier facteur de stigmatisation des immigrés, y compris de ceux qui ont pourtant pleinement choisi l'assimilation.

## **N'est-il pas possible de relancer le processus d'assimilation et d'imaginer une société multiculturelle pacifiée ?**

➤ L'Histoire démontre que toutes les sociétés multiculturelles dégénèrent invariablement en sociétés multiviolentes, que les antagonismes sociaux, ethniques, confessionnels et tribaux finissent toujours par faire imploser. Ce fut le cas de l'ex-Yougoslavie, du Liban, et de nombreux pays africains. La recrudescence des attentats terroristes, des incivilités, des violences gratuites et des émeutes urbaines sont des signaux d'alarme qu'il ne faut surtout pas négliger : notre société est désormais au bord de l'implosion. S'il est évidemment possible d'assimiler des individus, il n'est pas possible d'assimiler des peuples et des diasporas dont les mœurs, la religion, les rapports sociaux et la vision du monde sont profondément éloignés de ceux du pays d'accueil. En d'autres termes, et sauf à imposer une coexistence contrainte par la force et des moyens policiers de contrôle, de rééducation et de surveillance toujours plus intrusifs et totalitaires, la remigration est aujourd'hui l'unique alternative à la sécession et à l'embrasement.



Retrouvez toutes nos  
actualités, nos analyses et  
nos propositions sur

**natdem.fr**

**natdem.fr**

